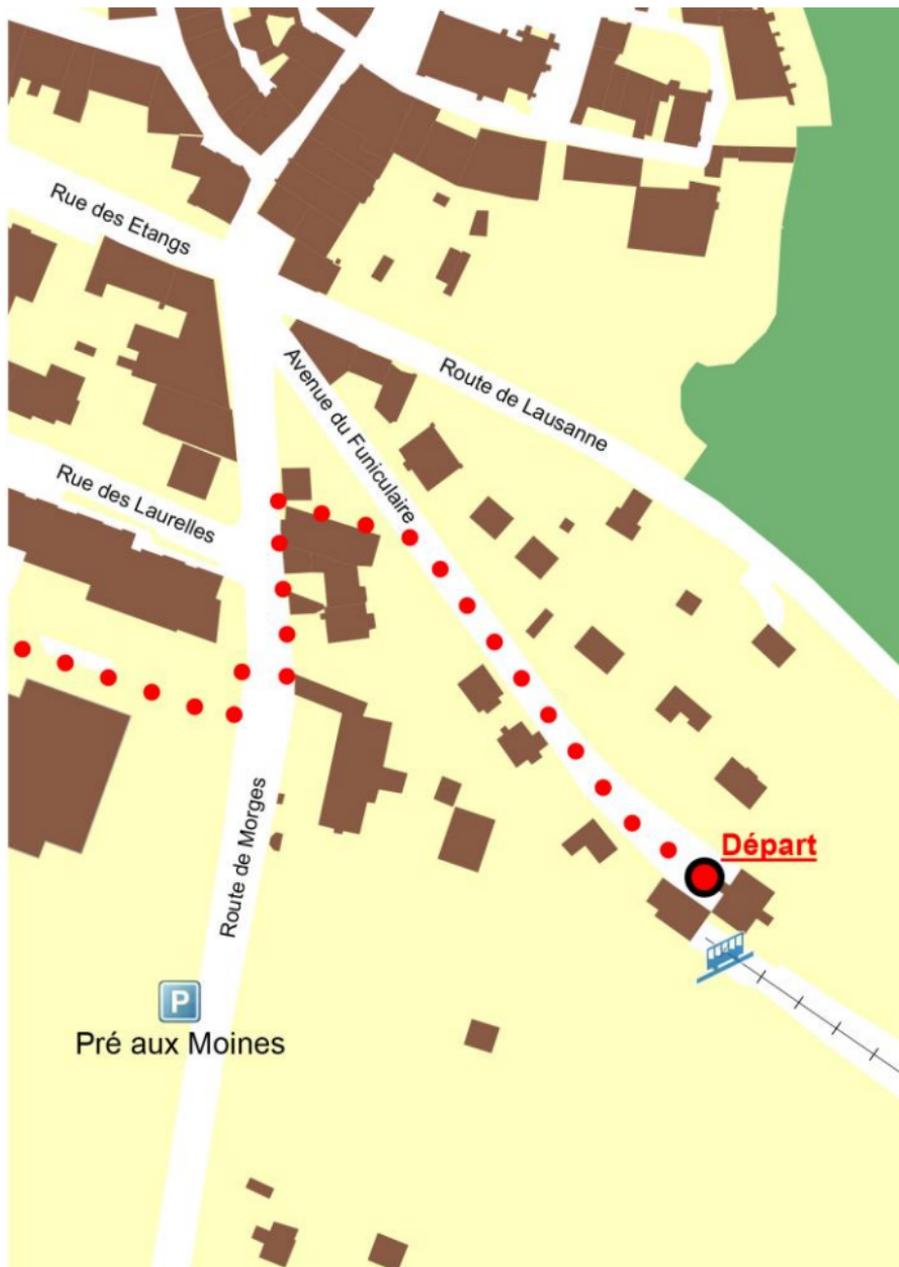




En balade à Cossonay

Une ville
à la campagne



Préface

Cossonay et ses alentours méritaient bien une balade !

Merci à Pierre Corajoud, déjà auteur de nombreux guides de balades à travers Lausanne et tout le canton d'y avoir pensé.

Avec l'accord de la Municipalité, il a imaginé, entre ville et campagne, un parcours varié et a puisé auprès des Services communaux et forestiers, toutes les informations et anecdotes qui le jalonnent et le rendent plaisant. Le projet et la conception de cette brochure ont été finalisés par la commission communale de l'Agenda 21.

Tous les intervenants qui ont permis l'aboutissement de ce projet vous souhaitent une belle balade à Cossonay.

Cossonay, le 15 septembre 2015



Cette balade en boucle au départ de la station supérieure du funiculaire, reliant la gare CFF « Cossonay-Penthalaz » à la ville de Cossonay, est l'occasion de (re)découvrir le territoire de cette commune dans toute sa variété. Entre Vieille Ville et nouveaux quartiers, entre champs, étang, marais et bois généreux, cet itinéraire invite à la flânerie dans des paysages aux ambiances contrastées. Au fil des points d'intérêt, cette balade est l'occasion d'évoquer l'histoire des lieux, mais également de présenter quelques actions menées par la Commune en lien avec l'espace public.

Carnet de balade

Départ et arrivée :

Station du funiculaire «Cossonay-Ville»

Longueur : env. 7 km

Durée sans s'arrêter : 2h (avec les arrêts aux points d'intérêt, compter une heure de plus)

Parking à proximité du départ au Pré-aux-Moines : gratuit et libre le week-end et les jours fériés, maximum 3 heures et payant en semaine.

En complément de cette balade, pour découvrir la Vieille Ville de Cossonay dans ses moindres recoins, vous trouverez un dépliant disponible auprès de

l'administration communale (Bâtiment administratif, rue Neuve 1) et à la réception de l'Hôtel « Le Funi » qui se trouve au départ de la balade ou encore sous une version électronique sur le site Internet www.cossonay.ch.

Table des matières

1. Une ligne centenaire	6
2. Une salle de spectacle devient un cinéma	7
3. D'anciennes maisons ouvrières	8
4. La maison des Chavannes.....	11
5. Une zone humide à travers champs	14
6. Chemin avec vue	15
7. La zone sportive de Marche	16
8. Origine et particularités de l'étang du Sépey	18
9. Le bois du Sépey et les chênes	21
10. La réhabilitation du marais de Chevrey.....	23
11. La décomposition naturelle d'un vieux chêne..	24
12. Le bois du Sépey et les hêtres	26
13. Une expérience « canine » originale	28
14. L'articulation entre espace privé et public dans les quartiers d'habitations.....	30
15. Une meule témoin des temps passés.....	31
16. Une fontaine en pierre calcaire jaune d'Hauterive.....	33

Vous voici au sommet de la ligne du funiculaire.

1. Une ligne centenaire

Cette ligne de funiculaire a été construite pour relier la gare, située dans le vallon de la Venoge, au bourg de Cossonay. Elle a été inaugurée en 1897. Gérées par la « Compagnie du chemin de fer funiculaire de la Gare à la Ville de Cossonay », ces installations ont servi dès leur mise en service à transporter évidemment des passagers, mais également des marchandises. Munie d'une crémaillère jusqu'en 1929, cette ligne bucolique s'étend sur un peu plus de 1200 mètres de long avec une pente moyenne d'environ 11%. En 1982, la traction est devenue électrique, remplaçant un système qui fonctionnait jusqu'alors à l'aide de contrepoids d'eau. La ligne a été entièrement restaurée entre 2013 et 2014.

Marchez le long de la rue avec sur votre droite le clocher du temple situé au cœur du vieux bourg ; une église entourée de quelques belles maisons aux toits recouverts de tuiles rouges typiques de la région et dont on reparlera au point 8.

50 mètres avant la fin de cette rue, au niveau d'un bâtiment sans fenêtre à la façade gris clair, prenez à gauche le chemin piétonnier longeant ce bâtiment.



2. Une salle de spectacle devient un cinéma

Il s'agit de la toute première salle de spectacle de Cossonay, nommée « Le Casino » et construite en 1896. Le 24 février 1896, le Conseil communal décidait sa construction ; les travaux furent entrepris rapidement et la soirée d'inauguration eut lieu la même année, le 12 décembre...qui dit mieux ! Concerts, pièces de théâtre, soirées annuelles des sociétés locales, conférences, etc. Le

Casino répondit parfaitement aux vœux des initiateurs et aux attentes de la population durant de nombreuses années. En 1898 déjà, les premières projections de cinématographe s'y déroulèrent, seulement 3 ans après son invention par les frères Lumière. Cinéma ambulant, cinéma muet, cinéma parlant, son digital et enfin la 3 D...le cinéma a toujours pris une place importante dans cette salle. Depuis 1983, le Casino y est exclusivement consacré.

Traversez ensuite la route au passage piéton et prenez à gauche de manière à longer cette route. Après 50 mètres, juste avant la zone d'arrêt des bus publics, allez à droite par le cheminement qui longe l'arrière de la nouvelle salle polyvalente, nommée « CossArena ». Continuez tout droit. Juste après la fin de ce bâtiment, se trouve une maison à deux étages aux volets rouge bordeaux. C'est la première d'une série de quatre maisons identiques.

3. D'anciennes maisons ouvrières

Dans la seconde partie du 19ème siècle, avec l'arrivée du chemin de fer et la construction d'usines près de la gare, une population, principalement ouvrière, vint s'ajouter à celle des

paysans et des petits artisans. Ces quatre anciennes maisons ouvrières ont été construites entre 1946 et 1948 par l'entreprise des Câbleries et Tréfileries de Cossonay, située depuis 1898 près de la gare dans le vallon de la Venoge (cette entreprise a cessé aujourd'hui son activité dans la région). En 1948, cette usine qui fabriquait des câbles et fils nécessaires à la transmission de l'électricité comptait plus de 600 ouvriers et employés. En 1995, la commune de Cossonay a racheté ces maisons pour faire en sorte que leurs résidents, souvent âgés et parfois encore premiers locataires, puissent continuer à y demeurer. Initialement, ces maisons possédaient de généreux jardins potagers, à une époque où ce type d'espace était vital pour les personnes de condition modeste (les fruits et les légumes étant bien plus chers qu'actuellement en pouvoir d'achat). Dans un esprit paternaliste propre à l'époque, la plupart des entreprises logeaient ses ouvriers. Dans cette optique, on attribuait aux potagers également des valeurs morales. Cette pratique permettait de faire de l'exercice, d'encourager la vie de famille et de créer du lien ailleurs qu'au bistrot. A tel point qu'on pouvait lire dans le « Journal des Cafetiers » du coin en 1931 : «celui qui possède (...) un jardinet doit être considéré comme perdu pour l'auberge !»

Remarquez qu'aujourd'hui, les surfaces occupées par les jardins potagers regagnent du terrain. Les raisons de ce regain d'intérêt pour le jardinage sont multiples...économiques, écologiques, sociales ou simple loisir.



Au bout du cheminement piétonnier, traversez la route (rue Neuve) et prenez en face le chemin (au niveau du n°12). Partez ensuite à droite par le cheminement délimité en son début par deux barrières métalliques. Ce chemin vous mène dans la cour d'une école entourée de beaux arbres, notamment deux magnifiques cèdres du Liban sur votre gauche et un grand séquoia sur votre droite.

4. La maison des Chavannes

La pierre calcaire visible dans les encadrements des fenêtres et dans les angles des façades de cette école rappelle la proximité de la chaîne du Jura. La Commune a acquis ce bâtiment - la maison des Chavannes- en 1920 pour l'aménager en collège. Dans les années 1950, l'édifice a été rehaussé d'un niveau pour atteindre son gabarit actuel. Dès le 18ème siècle, la demeure et ses dépendances rurales appartenaient à la famille Gaulis qui y vécut pendant plusieurs générations. Un de ses membres, Frédéric Gaulis, citoyen de Lausanne et bourgeois de Cossonay, était négociant à Lyon. Est-ce lui ou l'un de ses descendants qui fit installer dans les combles de la maison une magnanerie où étaient élevés des vers à soie ? Nul ne le sait vraiment. Toujours est-il que l'élevage de vers à soie et la culture de mûriers, dont les feuilles servaient de nourriture, étaient pratiqués encore au 19ème siècle dans cette propriété. Ce furent les réfugiés huguenots du Sud de la France qui donnèrent l'idée de cette production. Le dernier mûrier de la région, héritage vert de cette époque, disparut en 1971 à Allens.

Autour de l'école, vous pouvez voir deux cèdres au port majestueux sur la gauche de la cour et un séquoia géant de l'autre côté de la maison. Ces deux essences étaient dans notre région des symboles de richesse dès le 19ème siècle. Pour posséder de telles essences dans sa propriété, il fallait en effet posséder des terrains aux surfaces généreuses.



Quittez cette cour en passant tout d'abord devant l'entrée de l'école munie du n°5, puis en franchissant un peu plus loin les deux barrières métalliques. Montez ensuite à gauche le long de la route. Au giratoire, traversez au passage piéton qui débute sur la gauche (le seul dans ce

giratoire), puis partez à gauche le long de la route d'Aubonne. Après moins de 100 mètres, allez à droite par un chemin qui vous fait quitter le village en direction du stand de tir. Après 5 minutes de marche sur ce chemin principal, juste après une remise en bois, vous voyez sur votre droite une zone humide - l'étang des Lièvres - composée d'une petite roselière, d'arbustes et d'arbres, principalement des saules. Sur la gauche du chemin se déploie une haie d'arbustes.



5. Une zone humide à travers champs

Jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, le Plateau Vaudois comptait un grand nombre de zones humides. Avec la modernisation d'une agriculture exploitant de plus grandes surfaces et ayant recours à la mécanisation, d'importants drainages des sols furent entrepris et la plupart de ces zones humides furent asséchées.

A la même époque, les haies qui servaient le plus souvent à délimiter les parcelles ont eu aussi tendance à disparaître avec le remaniement parcellaire. Aujourd'hui, des haies sont replantées quand c'est possible, car leur présence va de pair avec une préservation de la biodiversité et une diminution de l'érosion des sols due au vent. Les zones humides encore présentes sont quant à elles, le plus souvent conservées pour favoriser également la biodiversité et le charme des paysages.

Continuez sur ce chemin. En haut de la montée, allez à gauche.

6. Chemin avec vue

Sur ce chemin plat, par beau temps, la vue sur les Alpes et les Préalpes est de toute beauté. Plus proche, derrière le vaste bois du Sépey, la chaîne calcaire du Jura se déploie elle aussi, notamment les sommets du Suchet et du Chasseron.

L'histoire de cette chaîne du Jura débute il y a environ 250 millions d'années (Ma) avec une grande plaine envahie par une mer pendant plus de 100 Ma! A cette époque, les sédiments marins vont se déposer par couches comme dans un millefeuille. Puis, la mer va se retirer et le travail d'érosion va commencer avec la création notamment de failles. Bien plus près de nous, il y a quelques dizaines de Ma, la poussée du massif alpin va entraîner le plissement de ces différentes couches sédimentaires et créer la chaîne actuelle du Jura.

Continuez sur ce chemin plat. Au bout de la ligne droite, au niveau de l'avenue du Syndicat et d'un banc, descendez en face par les escaliers en bois. Au bas de ceux-ci, vous découvrez la vaste zone sportive de Marche, avec notamment ses terrains de football, son skate-park et au loin ses courts de tennis.

7. La zone sportive de Marche

Cette généreuse zone sportive a été créée en 1982 sur l'emplacement d'une ancienne gravière qui n'a pas été totalement comblée. Au fond dans l'angle opposé, près des courts de tennis, se trouve une surface herbeuse utilisée par le « Cossonay Cricket Club » dont la première équipe évolue dans le championnat suisse, aux côtés des clubs de grandes villes. Ce club est l'un des quelques 25 membres de l'Union des Sociétés Locales de Cossonay. Pour favoriser l'émergence et la durabilité d'un tissu associatif fort, la Commune met gratuitement à disposition des sociétés locales (sportives, culturelles et corporatives) des locaux et/ou espaces, par exemple dans cette zone de Marche, mais aussi dans plusieurs bâtiments communaux tels que le Complexe scolaire et communal du Pré-aux-Moines et la récente CossArena. Une initiative parmi d'autres pour conserver un lien social dans une Commune qui voit sa population augmenter.

Partez à votre droite et cheminez entre la lisière du bois et le terrain de foot. Au bout de ce dernier, quittez cette zone sportive en montant à droite par les escaliers en bois. En haut de ceux-ci, vous allez partir à gauche en direction du grand bois du Sépey. A cet endroit, vous

pouvez voir sur la droite du chemin une tour rouge qui se détache dans le ciel. Il s'agit d'une ancienne tuilerie, dont nous reparlerons au poste suivant.

Au bout de cette avenue du Syndicat, à l'embranchement de chemins, partez à gauche. Après 50 mètres, allez à droite par le chemin de lisière bordé de beaux chênes. Vous voici en bordure du vaste bois du Sépey qui recouvre une surface d'environ 150 ha. Comme vous le verrez, ce bois est composé principalement de feuillus dont une majorité de hêtres. Une des vocations actuelles de cette forêt qui s'étend sur un terrain plutôt plat, est d'offrir un accueil pour le public.

Au bout de la ligne droite, à l'embranchement de chemins, prenez à droite et entrez ainsi dans le bois. Rapidement, vous arrivez à un nouvel embranchement de larges chemins. Prenez à droite de manière à cheminer, un peu plus loin, entre la lisière et un pré. Suivez la lisière pendant 1 à 2 minutes, puis franchissez un portail pour cheminer le long de l'étang du Sépey, que vous découvrirez sur votre gauche après une centaine de mètres.

8. Origine et particularités de l'étang du Sépey

Jusque dans les années 1920, il y avait à cet endroit une ancienne exploitation d'argile. En effet, une tuilerie située en lisière de bois exploitait alors l'argile contenue dans les sols (vous avez vu la cheminée de cet ancien bâtiment plus tôt dans la balade).



Cette usine, qui possédait un four double, produisait des tuiles de couleur rouge notamment utilisées pour les toits du vieux bourg. Cette teinte de rouge demeure encore la référence pour les restaurations des toits du cœur de Cossonay. Elle est également à l'origine de l'expression suivante : « Cossonay la Rouge et Romainmôtier la Jaune » (où les tuiles sont jaunes). Après l'arrêt de l'exploitation

de l'argile, le « creux » s'est rempli d'eau, créant ainsi l'étang du Sépey.



Devenue propriétaire de l'étang et de ses alentours, la Commune a créé en 1954 la réserve de l'étang du Sépey, en partenariat avec la Ligue Suisse pour la protection de la nature (actuellement Pro Natura). Cette réserve naturelle couvre un peu plus de 5 ha, dont près de la moitié est constituée par le plan d'eau. C'est un site d'importance nationale, notamment pour la reproduction des batraciens dont 14 espèces sont présentes sur ce site (tritons,

grenouilles, crapauds) sur les 18 recensées en Suisse.

Au bout de cet étang, traversez la route (attention, les véhicules roulent vite) et rejoignez un petit parking se situant au début d'un parcours vita. Sur la droite du parking, quelques mètres derrière les rondins de bois au sol, vous découvrez comme un chemin creux. C'est par là que les wagonnets chargés d'argile transitaient jusqu'à la tuilerie. Revenez sur le parking. Plusieurs chemins s'offrent à vous. Au bout du parking, un panneau en bois indique le nom du bois et le début du parcours vita. Ne prenez pas le chemin forestier qui débute derrière ce panneau (avec un balisage jaune), mais celui qui commence juste sur la gauche. Ce chemin forestier non goudronné vous fait rapidement passer devant le poste n°15, puis le n°14 du parcours vita. Autant vous dire que vous êtes en chemin pour effectuer une partie de ce parcours vita à l'envers. Vous allez suivre ce cheminement recouvert de copeaux de bois au-delà du poste n°12. L'occasion de se faufiler en douceur dans ce magnifique bois. 3 minutes après le poste n°12, à un croisement où se trouve un banc, vous allez quitter ce parcours vita. La suite de l'itinéraire emprunte sur la

gauche l'allée forestière. Mais avant cela, vous pouvez faire un petit aller et retour jusqu'au couvert à bois (à 2 minutes) en montant à droite. Derrière ce couvert, vous découvrirez une plantation de jeunes chênes.

9. Le bois du Sépey et les chênes

Suite à l'ouragan Lothar en 1999, un peuplement de hêtres a été mis à mal sur cette parcelle. Quelques années plus tard, ces arbres qui donnaient des signes de faiblesse ont dû être coupés. Sous l'impulsion du garde-forestier, ils ont alors été remplacés par des chênes. Essence de lumière, le chêne a tendance à prendre ses aises s'il a de la place pour se déployer. Ici, les forestiers ont planté de manière serrée afin que les arbres grandissent en hauteur et non en largeur.

Au 17ème siècle, le bois du Sépey était principalement une chênaie, comme ici dans cette nouvelle plantation. La réalisation et l'entretien du canal d'Enteroches près d'Eclépens (notamment en lien avec la construction d'écluses), mais également l'exploitation des moulins exigeaient d'importantes quantités de bois de chênes. Une partie du bois (environ 25 ha) fut même appelée le Bois du Canal, car elle était propriété de la compagnie du même

nom. Au 19ème siècle, cette partie du bois (située grosso modo entre le parking et un peu avant l'endroit où vous vous trouvez) fut achetée par l'Etat de Vaud, qui en est toujours propriétaire.

A noter que sur une parcelle adjacente à celle des chênes, existe une nouvelle plantation composée d'un mélange de feuillus précieux (noyer, cerisier, alisier, orme, châtaignier, etc.). Un beau bouquet d'arbres pour les générations futures.



Revenu(e) au croisement suite à ce petit aller et retour, prenez l'allée forestière qui décrit

rapidement un virage sur la droite, puis devient rectiligne. Après environ 5 minutes, la végétation sur la droite du chemin, composée de petits arbres, laisse entrevoir un marais.

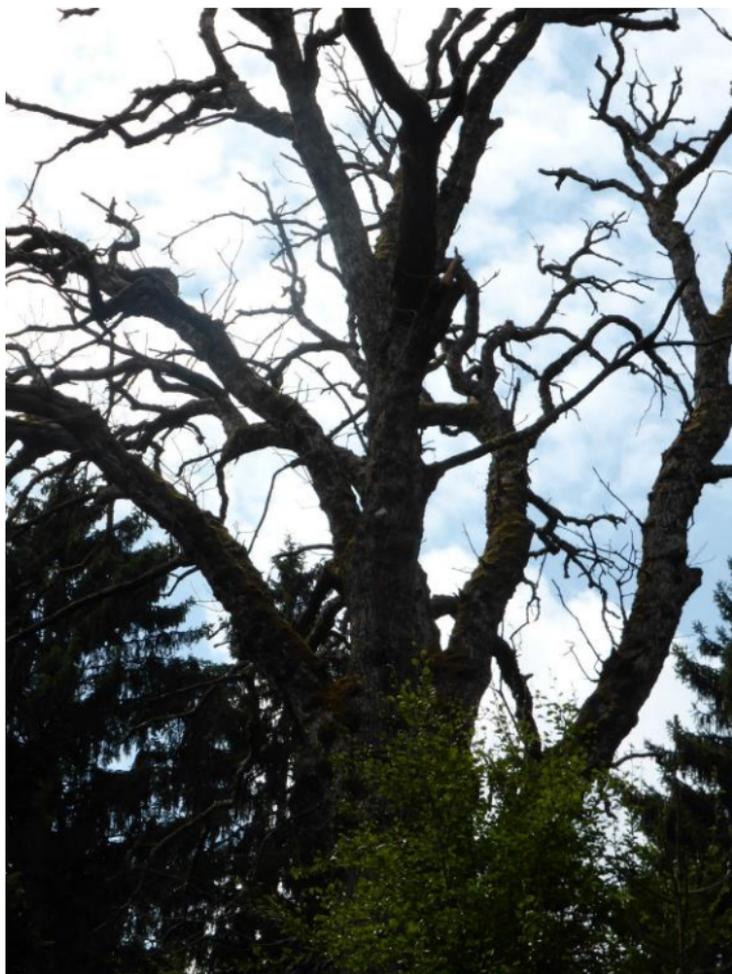
10. La réhabilitation du marais de Chevrey

Pendant la 2ème Guerre Mondiale, ce marais de Chevrey avait été asséché par des réfugiés, réquisitionnés pour casser le barrage naturel et créer en aval un fossé d'où partait un canal pour évacuer l'eau. Grands buveurs d'eau, des peupliers avaient été aussi plantés pour drainer les lieux. Ces arbres à la croissance rapide auraient pu théoriquement alimenter après quelques décennies la fabrique d'allumettes de Nyon, qui fonctionnait à l'époque à plein régime. Déjà dans les années 1980, les forestiers font le constat que les peupliers poussent mal. En 2002 sous l'impulsion du garde-forestier, le barrage naturel fut rétabli, avec un système d'exutoire en cas de fortes pluies. Les peupliers furent alors enlevés et le marais se mit à revivre avec un impact immédiat sur la microfaune et la flore. En hiver avec l'absence de feuillage au premier plan, vous pouvez voir au sein du marais des aulnes qui poussent les pieds dans l'eau.

Au bout de cette ligne droite et du marais, prenez le chemin à droite. Suivez ce chemin forestier principal. Après moins de 100 mètres, et avant de passer au-dessus de l'ancien canal encore visible, vous découvrirez en retrait du chemin, sur votre droite, un vieux chêne.

11. La décomposition naturelle d'un vieux chêne

Il s'agit d'un chêne vieux de plusieurs siècles, sûrement un des plus grands arbres de ce bois. Cet arbre est malheureusement mort depuis quelques années. Il a pourtant été décidé de le laisser sur pied pour qu'il se décompose de manière naturelle en plusieurs décennies. Cette action s'inscrit clairement dans une volonté de favoriser la biodiversité. Car le bois mort concerne un cinquième de la faune et de la flore des forêts suisses, à savoir plus de 6'000 espèces parmi lesquelles environ 1'200 coléoptères, 2'500 champignons supérieurs et de nombreux oiseaux, qui y trouvent habitat et source de nourriture en le décomposant. Les tas de bois regroupés par-ci par-là dans les forêts répondent à la même logique.



Reprenez ce chemin forestier principal. Au prochain croisement, montez tout droit. Au croisement suivant, au niveau d'un refuge que

les gens de Cossonay appellent « la cabane des bûcherons », continuez tout droit par le chemin qui descend. Suivez ce chemin principal pendant près de 5 minutes jusqu'à ce que vous arriviez quasiment en bordure de bois. Prenez alors à droite le chemin forestier qui monte (flèche jaune). Vous cheminez alors dans une somptueuse hêtraie.

12. Le bois du Sépey et les hêtres

Le bois du Sépey est une belle forêt composée principalement de hêtres, aussi appelé foyard dans la région. Les arbres poussent sur une terre argileuse et souvent profonde. Dans les bois, la couronne épaisse des hêtres laisse passer peu de lumière, créant des sous-bois plutôt clairs. Principal feuillu des forêts suisses, cette essence d'ombre (les jeunes sujets supportent mal le soleil) est reconnaissable par son écorce lisse et gris clair. Son fruit, la faîne, contient une graine appelée « noisette à trois côtés » en référence à sa forme. Comestible en petite quantité, cette graine permettait jadis d'obtenir une huile de saveur agréable, aussi employée pour s'éclairer.

Le bois du hêtre étant un bon combustible, il était très usité jusqu'au milieu du 19ème siècle. Au

moins jusqu'à cette période (et peut-être au-delà), le bois du Sépey était sûrement un bois de taillis (avec des arbres de plus petites tailles composés de plusieurs troncs, comme les noisetiers par exemple) où l'on opérait des coupes à la serpe ou à la hache. Une grande partie de ce bois du Sépey appartient à la commune de Cossonay. Sur cette portion de territoire, les travaux forestiers majeurs sont externalisés : coupe de bois, soin aux jeunes peuplements (notamment la sélection), etc. D'autres travaux forestiers sont par contre effectués par les employés communaux du Service des Travaux : entretien courant des bords des chemins, gestion du couvert à bois (avec notamment la vente de stères de hêtre), aménagement des abords du refuge, protection des jeunes plants, fauchage dans les nouvelles plantations, etc.

Après 5 bonnes minutes de marche, vous sortez du bois, non loin de l'ancienne tuilerie. Vous allez alors prendre le chemin bétonné et rectiligne qui ondule en direction d'une ferme (avec l'ancienne tuilerie sur votre droite). Au bout de cette ligne droite, allez à droite avec face à vous les montagnes.



Après 5 minutes, vous arrivez au niveau du panneau du chemin des Prés-du-Dimanche. Derrière le panneau, se trouve une petite pelouse avec au milieu une pierre dressée.

13. Une expérience « canine » originale

Pas facile de savoir l'étymologie exacte de ces « Prés-du-Dimanche ». Il est plus aisé d'expliquer le sens du lieu-dit « Pré-aux-Moines » (à proximité du point 3 de l'itinéraire). Ce pré était tout simplement celui où les moines allaient faire paître leur bétail. Des moines qui logeaient dans le Prieuré situé en

bordure de la Vieille Ville, dès la fin du 11^{ème} siècle et cela jusqu'à l'arrivée des Bernois en 1536.

Au début de ce chemin des Prés-du-Dimanche, la petite pelouse est le genre d'endroit où les chiens du voisinage, en balade, aiment déposer quelques offrandes odorantes. Las de ramasser celles qui n'atterrissent pas dans les sachets prévus à cet effet, le Service des Travaux a eu l'idée de lancer en 2009 une initiative originale pour attirer l'attention de certains propriétaires de canidés. A cet effet, des employés communaux décorent çà et là les déjections canines d'un petit fanion sur lequel on peut lire: « qui a laissé son chien faire ça ? ». Cette action, qui a eu un impact indéniable sur les pratiques, a été reprise dernièrement par certaines communes de l'Ouest lausannois.

Continuez tout droit (ne pas prendre ce chemin des Prés-du-Dimanche). Un peu plus loin, vous arrivez à un embranchement de petites routes où vous partez à droite (au niveau du panneau indiquant le chemin des Terrailles). La limite entre la campagne et la zone d'habitations est ici bien marquée. Après une vingtaine de pas, allez à gauche (Terrailles n°16 à 20) et traversez une place de jeux au milieu d'un quartier d'habitations.

14. L'articulation entre espace privé et public dans les quartiers d'habitations

Vous voici au cœur d'un quartier construit sur un terrain privé. Pourtant, des servitudes de passage publiques existent, comme ici au niveau de cette place de jeux, ou encore pour le réseau principal de cheminements piétonniers. Cet exemple illustre bien la méthode qui prévaut depuis quelques décennies pour les nouveaux plans de quartier. Pour ce faire, la Commune entame le dialogue en amont avec le ou les propriétaires afin de trouver un accord et de pouvoir développer des servitudes de passage. Les cheminements devenus publics sont alors entretenus et éclairés par la Commune. Cette approche va de pair avec une vision du territoire communal appréhendé comme un faisceau d'espaces publics, qu'il convient de relier au mieux par un réseau incluant également la mobilité douce. On est loin de la configuration villageoise initiale, avec sa seule place centrale autour de laquelle toute la vie s'organisait. Ce type de quartiers avec de l'habitat groupé s'est vraiment développé à Cossonay à partir des années 1980.

Quittez cette place de jeux après l'avoir traversée dans sa totalité. Une vingtaine de pas après avoir franchi les deux barrières

métalliques qui marquent la fin de la place de jeux, prenez à gauche le sentier bordé de haies.

Tout au bout de ce cheminement, descendez à droite le long de la rue. En bas de cette rue, traversez la route au passage piéton, puis prenez à droite. Au niveau d'une fontaine, prenez la rue à gauche qui vous fait entrer dans le vieux bourg. Au premier embranchement, allez à gauche. Sur la droite, un peu plus loin, se trouve une ancienne meule en granit encastrée dans le mur.

15. Une meule témoin des temps passés

Cette meule rappelle à sa façon l'existence dans les parages d'un moulin au 16ème siècle. La présence d'un tel édifice à cet endroit s'explique par la difficulté des déplacements vers les grands moulins qui existaient déjà dans le vallon de la Venoge, près de la gare actuelle (ils sont d'ailleurs toujours en activité). En effet par temps humide, les chemins forestiers pour s'y rendre devenaient vite impraticables. Situé dans la partie basse du bourg, ce moulin de substitution bordait les fossés près de la porte menant à La Sarraz. Il ne fonctionnait que quand le ruisseau avait suffisamment d'eau. Au

17ème siècle, avec l'amélioration des chemins conduisant au vallon de la Venoge, il fut abandonné.



En regardant au sol, vous constatez le soin accordé - ici et comme dans beaucoup d'autres rues du vieux bourg- aux bordures des rues, avec des galets provenant de la région, soit des vallons de la Venoge et du Veyron.

Juste après la meule et le n°17, montez à droite. A un embranchement, au niveau d'une fontaine couverte, allez à gauche. Au prochain

embranchement, partez à gauche. Au suivant, prenez à droite la rue du Four. Suivez cette rue qui serpente et vous conduit derrière le temple que vous allez contourner par la droite (avec l'édifice sur votre gauche).

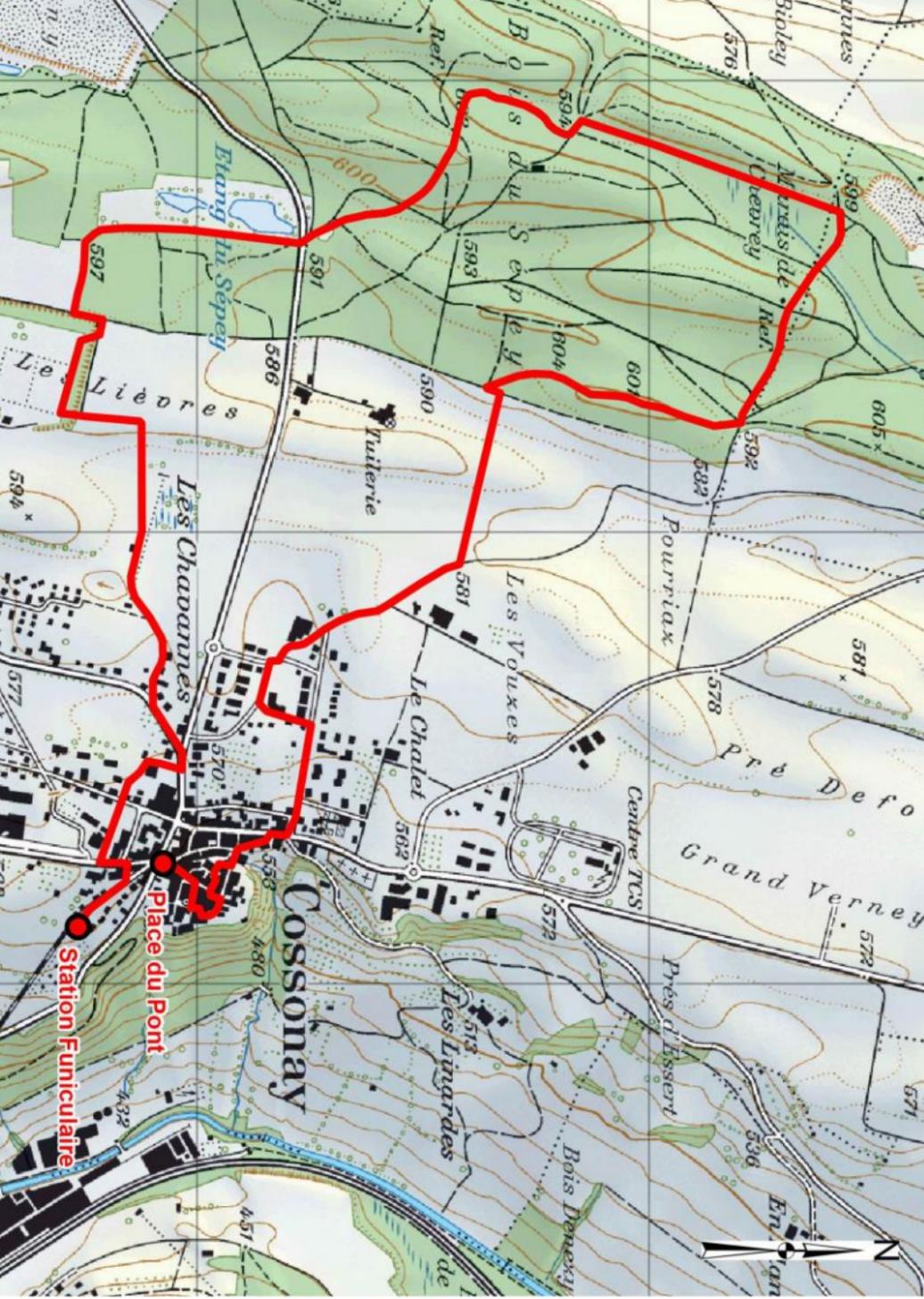
16. Une fontaine en pierre calcaire jaune d'Hauterive

Près de l'entrée du temple se trouve la magnifique Fontaine des Halles à huit pans, faite en 1729 sous la direction de David Robert maître carrier dans la région. Elle ressemble beaucoup à celle visible à La Sarraz, construite par ce même artisan. David Robert travaillait dans une carrière de calcaire jaune située dans le vallon du Nozon en amont de La Sarraz (encore visible aujourd'hui, bien que reprise en partie par la végétation). Cette roche à la teinte ocre est aussi appelée pierre d'Hauterive, car ses principales carrières -déjà exploitées par les Romains- se trouvaient à Hauterive du côté de Neuchâtel.



En cheminant dans les ruelles du vieux bourg, vous avez peut-être eu l'impression d'être transporté(e) dans une autre époque. L'organisation concentrique du bâti et des rues autour du temple y est pour beaucoup.

Depuis cette fontaine, face à la Maison de Ville, prenez la rue du Temple sur la gauche. Au bout de celle-ci, vous arrivez à la Place du Pont, aux abords du départ de la balade.





09/2015